

Trop souvent, dans le passé, les pays ravagés par la guerre et l'oppression ont été livrés à eux-mêmes par la communauté internationale. Or, au lieu de voir leurs plaies se refermer, ils les ont vues empirer. Et les mêmes problèmes ont refait surface entraînant dans leur sillage les mêmes conflits meurtriers.

Pour renverser ce cycle et instaurer une paix durable, nous devons être prêts à faire valoir les compétences et l'expérience qui ont protégé nos propres sociétés, de manière générale, de la violence et de l'oppression.

Voici quelques exemples de notre action en ce sens. Nous sommes intervenus, sur le plan bilatéral, en Afrique du Sud où nous avons collaboré à la mise en place de systèmes électoraux et à la surveillance des élections. Nous offrons en Haïti une formation en matière de droit et de système judiciaire, et nous avons établi le dialogue entre les universitaires canadiens et chinois en matière de droits de la personne et de développement humain.

En Haïti, nous offrons aussi une formation dans les domaines de la police et de la sécurité, avec la collaboration de la GRC, l'une des forces de police les plus respectées et les plus réputées du monde. Nous aidons la police haïtienne à passer d'une organisation combative et partisane à une force impartiale de protection des citoyens.

Au Salvador, nous avons mis en branle un programme de reconstruction sociale grâce auquel plusieurs projets pourront être exécutés dans le but de renforcer le processus démocratique, de promouvoir les droits de la personne, d'améliorer le sort des femmes et de réintégrer dans la société ceux qui ont pris part aux combats ainsi que les personnes déplacées par la guerre.

Notre programme d'aide joue également un rôle de premier plan pour ce qui concerne les droits de la personne. L'objectif de l'aide canadienne au développement est de promouvoir le développement durable dans les pays en développement. L'une des priorités de notre programme d'aide consiste à accroître le respect des droits de la personne et à encourager la démocratie et une meilleure gestion des affaires publiques. Une approche constructive est possible dans virtuellement tous les cas si nous appuyons les efforts des gouvernements, des ONG [organisations non gouvernementales] et des organisations internationales en faveur du respect des droits de la personne.

Cependant, dans certains cas, ce n'est pas possible. Nous devons alors revoir sérieusement la valeur de l'aide aux régimes qui ne respectent pas les droits de leurs propres citoyens.

Les pays qui se préoccupent davantage de la taille de leur arsenal militaire que du bien-être de leur population ne peuvent compter sur une aide internationale sans conditions.